ARRIVÉ LE :
10 MARS 2014
SOUS PREFECTURE LODEVE 34

République Française
Département de l'Hérault
SYNDICAT DE DEVELOPPEMENT LOCAL (SYDEL)
DU PAYS CŒUR D'HERAULT
~~~~~~

Délibération n°2014-09 du Comité syndical du Jeudi 20 Février 2014

~~~~

DEMANDE DE SUBVENTIONS ESPACE INFO ENERGIE – ANNEE 2014

L'an deux mil quatorze le vingt février à seize heures, le Comité Syndical du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault, convoqué sur la base de l'article L2121-17 Alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Maison de l'Economie – ZAE la Garrigue – n°5 rue de la Lucques – 34725 SAINT ANDRE DE SANGONIS à l'invitation du Président en date du 7 février 2014.

Etaient présents ou représentés :	Yves BAILLEUX MOREAU, Christian BILHAC (représenté par Laurent DUPONT), Claude CARCELLER, Manuel DIAZ, Bernard DOUYSSET, Bernard FABREGUETTES, Jacky GALABRUN, Jean-Marcel JOVER, Jean-Claude LACROIX, Eric PALOC, Michel SAINTPIERRE, Philippe SALASC Jean TRINQUIER, Luc VIALA, Gérald VALENTINI, Louis VILLARET
Absents ou excusés :	Marie-Christine BOUSQUET, Olivier BRUN, Alain CAZORLA, Alain CHALAGUIER, Roger FAGES, André GAY, Joëlle GOUDAL Michel GUIBAL, Pierre GUIRAUD, Hadj MADANI, Rémy PAILLES, Frédéric ROIG,, Henri SOBELLA, Bernard SOTO,
Invités : 30 ; Quorum : 16; Présents ou représentés : 16	

Dans le cadre d'un développement durable et d'un accroissement urbain intégré qui respecte mieux l'environnement, il apparaît important de procéder à des économies d'énergie. Il existe un service d'espace information énergie (EIE) qui est assurée par le GEFOSAT grâce à des fonds de l'ADEME et de la Région Languedoc-Roussillon. Il consiste en une permanence téléphonique et en des rendez-vous accordés aux particuliers. Il dispense des renseignements techniques très pointus en matière d'économie d'énergie.

Afin de rendre plus lisible et plus présent le service assuré par le GEFOSAT, il a été convenu en 2010 de renforcer sa présence dans le Cœur d'Hérault et cela a constitué une amélioration qualitative et quantitative du service fourni aux habitants en matière d'énergie dans l'habitat. Une meilleure proximité et une plus grande communication devrait aussi amener une plus grande notoriété et fréquentation, ainsi qu'une plus grande efficacité de l'action. En la matière, une évaluation continue du service est réalisée pour ajuster la communication et la diffusion du service.

La maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables sont des éléments incontournables d'une politique de territoire aujourd'hui. Ces éléments touchent autant les habitants, que les acteurs économiques ou encore les équipements. L'action touche à la maîtrise de l'énergie, aux impacts environnementaux de l'habitat, à une meilleure compréhension de ces questions par tout un chacun. L'EIE s'intéresse aussi à la précarité énergétique des habitants et peu aider certaines situations critiques en aiguillant les personnes vers d'autres services liés à leurs problèmes. Tout en opérant un conseil non commercial et neutre, l'EIE aide au développement de filières innovantes en matière d'énergies et de matériaux, ce qui a un impact économique.

Un projet de convention de partenariat détermine les conditions de la continuité de l'ESPACE INFO ENRGIE et de la présence du GEFOSAT dans le Cœur d'Hérault pour 2014, afin de développer le conseil aux particuliers et aux collectivités.
Les permanences sont de 2 ½ journées par mois, dans les locaux du Pays (Service économique), et pourra être décentralisé dans le territoire selon la demande. Une implication du GEFOSAT est également prévue sur 3 à 4 évènements, à savoir les Journées de l'Ecoconstruction à Celles en mai, la Foire Expo de Gignac en juin, la Grand Foire à la petite Agriculture au Pouget en octobre, et le salon des artisans du bâtiment à Clermont l'Hérault en novembre.
Le Gefosat peut intervenir très ponctuellement à la demande du Pays sur les questions d'énergies renouvelables et de maîtrise de l'énergie sur le territoire Cœur d'Hérault, par exemple pour le Plan Climat Energie Territorial.

Le Comité Syndical
Après en avoir délibéré,
Décide,
A l'unanimité des suffrages exprimés,

- ✓ D'approuver le plan de financement ci-dessous :

Dépenses			Recettes		
Postes	Montants en €	%du coût prévisionnel de l'opération	Origine du financement	Montants en €	% du coût prévisionnel de l'opération
Affectation...			Conseil Général de l'Hérault	5000	55.5
Charges générales dont:					
Prestations de services	8300	93			
Annonces et insertion	500	5			
Missions					
Réceptions	200	2			
...					
total des dépenses fonctionnement	9000	100%	Total des subventions publiques		
Investissements	0	0%	Autofinancement	4000	44,5
Total des dépénses d'investissement	0	0%	Total des autres financements		
Coût total du projet	9000	100%	Montant total des recettes	9 000	100%

- ✓ D'autoriser le Président à opérer la demande de subvention auprès du Conseil général,
- ✓ D'autoriser le Président à signer tout document afférant à cette affaire

Clermont l'Hérault, le 07 mars 2014

Publiée le 07 mars 2014

Transmise le 07 mars 2014

Le Président du Syndicat

Syndicat du Pays Coeur d'Hérault
République Française

Louis VILLARET